

cieux, parce qu'ils préparent au dernier, mais ils n'ont que cette qualité, qui, au fond, n'est qu'un rapport: en eux-mêmes ils ne sont rien, on ne peut les saisir, les fixer, ils faillent tandis qu'on y pense, et la pensée elle-même s'enfuit avec eux. Que la miséricorde de Dieu est grande, de vouloir bien se contenter de ce rapport que nous mettons entre des jours si fragiles et le dernier, qui est le commencement de l'éternité!

VERS. 7.

S. Augustin assure que de son temps il était encore d'usage que ceux qui passaient le long d'un champ, et qui y voyaient des cultivateurs occupés du travail, leur disaient: *Que la bénédiction de Dieu soit sur vous*. Cet usage, dit-il, était encore plus établi chez les Juifs; et l'on voit en effet dans le livre de Ruth, que Booz venant dans son champ, lorsqu'on le moissonnait, dit aux moissonneurs: *Que le Seigneur soit avec vous*. Le Prophète veut donc dire ici, en continuant sa métaphore, que, comme on ne souhaite point la bénédiction du Seigneur pour des herbes stériles, aussi n'a-t-on point invoqué le Seigneur sur les impies, sur les ennemis de Sion, et qu'on les a laissés croître, sans attendre d'eux aucuns fruits. Cette pensée s'éclaircit dans les réflexions suivantes.

REFLEXIONS.

Il nous est ordonné dans la loi de Jésus-Christ de souhaiter la bénédiction du Seigneur à ceux qui nous persécutent, de prier pour les impies. Les apôtres nous en ont répété la leçon et donné l'exemple. Cette loi si sainte n'est point contraire à ce que dit ici le Prophète. Dans son cantique il employait une métaphore, et pour soutenir cette figure, il devait dire qu'on ne bénit point un champ stérile. Pour l'appli-

#### 1. *Canticum graduum. CXXIX.*

Hebr. CXXX.

2. De profundis clamavi ad te, Domine: Domine, exaudi vocem meam.

5. Fiant aures tue intendentes in vocem deprecationis meae.

4. Si iniquitates observaveris, Domine: Dominus quis sustinebit.

5. Quia apud te propitiatio est; et propter legem tuam sustinuit te, Domine.

6. Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.

7. A custodia matutinâ usque ad noctem, speret Israel in Domino.

8. Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.

9. Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

VERS. 2. — DE PROFUNDIS CLAMAVI AD TE, DO-

(1) Plurimum seculorum usu inter psalmos penitentialibus hoc carmen ab Ecclesia reconsecratur: quomobrem interpretes quidam Davidi adulterii penitentiam agentis tribundum censurâ. Recitari etiam solet ut purgatorii animabus prosit, tum earum vocem causâ, de profundis clamavi, quibus obscurus profundusque carcer innuitur, tum divini misericordiae, venia seculorum, ac spei justorum, que seipsum hic nominantur, Syria, recentioresque interpretes quidam Neheniz, reversisque Babylone Judæis tribuunt, querentibus de Samaritanorum ceterorumque hostium nequitiâ injuriâque, qui restauracionem manium impedire conabantur. At veterum plerique, et recentioribus aliqui orationem esse putant Judæorum Babylone captivorum, qui jugo servitutis oppressi, divinam opem im-

plicatione de cette métaphore aux impies, il n'est pas nécessaire qu'on ne s'intéresse point à leur salut, et qu'on ne prie point pour eux; il suffit que ces hommes ennemis de Dieu ne soient pas capables de profiter des bénédictions qu'on peut leur donner, que le Seigneur ne ratifiera point les vœux qu'on fait pour eux, qu'enfin cet acte de charité soit tout au profit de celui qui le fait, sans être salutaire à celui pour qui on le fait, car tandis que ces pécheurs demeurent obstinés dans le péché, ils ne recueillent point les fruits des prières qu'on adresse à Dieu pour leur salut; c'est à leur égard comme si l'on ne les bénissait pas au nom du Seigneur. Les prophètes et les apôtres ont passé, dit S. Augustin, ils n'ont point béni les orgueilleux; c'est-à-dire, qu'ils ont déclaré que ceux qui persisteraient dans leur orgueil, n'auront aucune part aux bénédictions de Dieu, tandis que l'abondance de ces bénédictions était promise aux véritables fidèles. Ainsi ne point invoquer le nom du Seigneur sur les impies, est une proposition qui se vérifie par l'endurcissement des pécheurs, et non par la conduite des justes ou de l'Eglise. En bénissant les impies, on sait qu'ils sont dans un état maudit de Dieu, mais on ne laisse pas de leur souhaiter la grâce de se convertir. On ne désespère jamais de leur salut, tandis qu'ils sont dans la voie, et l'on accomplit à leur égard le grand précepte de la charité: c'est ainsi qu'en use l'Eglise; elle gémit sur ses enfants rebelles, et elle gémit d'autant plus qu'elle sait qu'en persistant dans leurs égarements, ils n'auront jamais de part aux bénédictions du ciel; que les grâces qui leur seront données les endurciront, parce que leur volonté est déterminée à les rejeter ou à en abuser.

#### PSAUME CXXIX.

1. Seigneur, j'ai crié vers vous du fond de l'abîme; Seigneur, écoutez ma voix.

2. Daignez rendre vos oreilles attentives aux cris de mon prière.

3. Seigneur, si vous êtes attentif aux iniquités, qui pourra subsister, ô mon Dieu?

4. Mais c'est à vous qu'il appartient de pardonner, et je vous ai attendu, Seigneur, à cause de votre loi.

5. Mon âme a attendu le Seigneur à cause de sa parole: mon âme a espéré dans le Seigneur.

6. Que depuis la sentinelle (ou la veille) du matin jusqu'à la nuit, Israël espère dans le Seigneur.

7. Car dans le Seigneur est la miséricorde et une abondante rédemption.

8. Lui-même il rachètera Israël de toutes ses iniquités.

#### COMMENTARIUM (1).

MISE, de profunditatibus (aquarum, exiliorum) de locis calamitosis et infelicibus. *Mahamakin*, loca profunda, valles, profunditates, que sunt, ut et abyssus, symbola ingentium calamitatum, vel epitheta terrarum calamitosarum et miserarum. Alluditur ad antra et tenebras Davidis Saulim fugientis. Ubi nota elegantem antithesim ad Psalmos graduum sive ascensionum. Ascensiones sunt liberationes ab exiliis et crucibus, libertas, pax. Profunda autem, servitus, captivitas, persecutio et alie calamitates. Ut nesciant plorant, omnemque spem in Deo stantem. Hæc sententia maxime omnium probabilis videtur.

(Calmet.)

Hebraismum, qui interpretantur: *E profundis animi sensibus, vel angustis, de profundis cordis, vel angustiarum, ex intus præcordiis*. Itaque aptè ab Ecclesiâ in piæ defunctorum personâ usurpatur, quod purgatorium sit locus profundus, nempe unum ex inferni receptaculis, idemque exilii regio, in quâ ad tempus à Dei conspectu et quasi loco exulatur.

VERS. 5. — FIANT AURES TUE INTENDENTES. Aures, os, manus, pedes, nares, et alia hujus modi membra Deo tribuntur, cum ille nihil horum verè habeat, anthropopathôs, et per quamdam similitudinem, propter vires et facultates intelligendi et percipiendi, quibus idem per se pollet quod homines per hæc membra. Lege Dionysium, de cœlest. Hier. INTENDENTES, *kansubath*, attente propriè.

VERS. 4. — SI INIQUITATES OBSERVAYERIS, accuratè investigaveris et excursoris, vel ob oculos posteris. SUSTINEBIT, consistet propriè, stabit, q. d., nullus. Noli igitur solum esse judex, sed etiam esto misericors. Nam spes una est, quoniam apud te est propitiatio (1).

VERS. 5. — QUIA APUD TE PROPITIATIO EST. Quia tuum est propitiare et parcere, quia indulgere. PROP. TER LEGEM TUAM, propter legis tuæ promissiones. Hebr., *metahan thoran Thora, legem, legerunt*, ut non naturæ pro Ti, riti lingue. Masoretæ malunt legere *dicere, à tarah, ut timearis*; Chald., *à rohah, ut videaris*. Apud te est indulgentia et excursoris, ut tu soles esse propitius poenitentibus, ut te homines timeant, colant et venerentur. Timor enim est reverentia et pietas erga Deum cum metu ejus offendendi. Prius est rectius et simplicius. Mirum autem est Hieronymum ad Suniam scribere legi Hebraicè *tira, non tora*, ac prop-

(1) Multa in illo tempore, ut imperfectiore, dissimulabantur que non dissimularet Deus sub fodere Christi, ubi tanta est certitudo vitæ æternæ, tanta exemplorum et preceptorum sanctitas, tanta vis Spiritûs; sed in utroque tempore, cum distinctione tamen, verum est quod dicit Philo ad hanc rem appositè: *Si enim Deus vellet cum homine stricto jure sine misericordiâ agere, damnatorium certe foret sententiam, cum nullus immortalium, cujus vita prorsus et per se inculpata est, etc.* (Grotius.)

Afirmat eos etiam, qui sanctissimi judicentur, graves poenas daturus, si Deus in quemque animadvertere velit pro eo ac cujusque peccata promerentur: itaque divus Augustinus hunc locum explanans, ita scribit: *Non dixit: ego non sustinebo; sed, quis sustinebit? vidit enim propè totam vitam humanam circumlatè trari peccatis suis, accusari omnes conscientias et cogitationibus suis, non inveniri cor castum presumentis de sua justitiâ. Si ergo cor castum non potest inveniri, quod presumat de sua justitiâ, presumat omnium cor de misericordiâ Dei, et dicit Deo: Si iniquitates observaveris, Domine: Domine, quis sustinebit? Quæ autem spes est? quoniam apud te propitiatio est. Quæ est ista propitiatio, nisi sacrificium? et quod est sacrificium, nisi quod pro nobis oblatus est? sanguis innocens fusus delevit omnia peccata nocentium; prædium tantum datum redemit omnes captivos de manu captivantis inimici. Ergo est apud te propitiatio: nam si non esset apud te propitiatio, si iudex solum esse velles, et misericors esse nolles, et observares omnes iniquitates nostras, et quæreres eas, quis sustineret? quis ante te staret, et diceret: Innocens sum? quis staret in iudicio tuo? Spes ergo una est, quoniam apud te est propitiatio. Hæc divus Augustinus. (Flaminius.)*

ter similitudinem literarum 7 et que tantum per magnitudinem distinguantur, Septuaginta, Symmachum ac Theodotionem deceptos esse, legendo *Tora*, ac vertendo *7222*. Constanter enim in Hebraeorum codicibus est *vau, non iod*. Fortassè cum Aquila fellit, qui fuerat interpretatus *7222*, SUSTINUIT TE, confidit in te, te patienter expectavi, et tua judicia. Hic Masoretæ etiam differunt à Septuaginta in distinctione. Ab hoc enim verbo incipiunt sequentem versum. Quin et 6, 7, 8, aliter paulò distinguunt. Ubi est sententia minime varietur, obscuratur tamen, ut omnino præset sequi nostras distinctiones, incisa et periodos.

VERS. 6. — SUSTINUIT ANIMA MEA IN VERBO EJUS, confidit in ejus dictis et promissionibus de veniâ precantibus, et ad se confugientibus dandâ: expectavit patienter promissam poenitentibus gratiam. Verbum pro promissa.

VERS. 7. — A CUSTODIA. Ille sensum duntaxat sequuntur. Hebraicè: *Ab observantibus mane (ad) observantes mane speret Israel in Domino*. (Nam hic Masoretarum soph pasus negligo.) Ab ipsis excubitoribus matutinis, à crepusculo, quo excubitores incipiunt vigilare, usque ad alterum crepusculum matutinum, quo alii succedunt; à vigiliâ matutinâ usque ad alteram vigiliam matutinam; vel juxta alios, *præ excubitoribus matutinis*; q. d.: Magis speret in Domino, quàm in custodibus matutinis, quantumvis diligentibus et præventibus lucem. Nam ad hæc diligentiam ostendendam, per epizeuxin repetitione usus est. Vim comparationis in eo putant positam, quod excubitores agant excubias usque ad mane duntaxat: Israel autem debeat sperare ab ipso mane usque ad vesperam, id est, perpetuò. Adde potuisse legere *shimmurim, non somerim, excubias*, Exod. 42, 43, iidem literis, diversis solum punctis, per elipsis præp. et, ad. A custodibus ipsius mane, ad custodias ipsius mane, ut in *taboker* indicet genitivum. Est autem allusio ad id quod in quatuor partes noctis vigiliis distribuebant, Luc. 12, 58; Matth. 14, 25; Marc. 6, 48, ut custodia una quarta sit pars noctis et prima à vesperâ incipiat, secunda ad medium noctis pertingat, tertia pulorum cantus transeat, quarta ad ortum lucis adimpleatur. Consule Talmudicos in tractatu Berachot, et Suidam in voce *πεπονησεν*. Kimhi tamen tres tantum constituit: primam, quæ sit caput et initium vigiliarum, Lament. 2, 19; median, Jud. 7, 19, quæ media idèò dicatur, quod sit inter duas; matutinam, quæ sit ultima, Exod. 14, 24, ubi et R. Selomo hæc partitionem sequitur. Sed fortassè vigilia media in libro Judicum pro vigilia mediae noctis debet exponi; nam constanter veteres quatuor constitunt. Aben-Ezra aliter: *Magis quàm excubitores matutini, sive vigiles nocturni, qui lucem avidissimè expectant, speravit anima mea in Domino*. Nam juxta soph pasus Masoreticum, hæc cum antecedentibus Rabbini jungunt, ut, *speret Israel in Domino, sit novus versus*. Chal.: *Ab excubitoribus matutinis, qui observant, ut offerant oblationem matutinam*. Qui exponunt, *ante excubitores matutinos, non intelligunt vim præpositionis min, quasi*



diéret : Anteverte, ô Israël, custodes matutinos exortum idè avidè expectantes ; vel, si jungas cum præcedentibus : Speravit in Domino anima mea, priusquam custodes matutini adsint, vel erigent. Non enim significat ante, sed à, ab, præ, supra, id est, plusquam. SPERET. Fontis apostrophe non variat sententiam. Spera, expecta, ô Israël, Dominum.

VERS. 8. — *QUIA APUD DOMINUM MISERICORDIA (1).*

(1) Reddit rationem ear oportet semper in Deo confidere, et simul prædicat redemptionem generis humani, quæ futura erit per Jesum Christum Dominum nostrum. Meritò sperare possumus in Domino totâ die et nocte, quoniam apud ipsum misericordia est. Sunt quidem extra Deum opera misericordie; unde dictum est: *Misericordiâ Domini plena est terra; et alibi: Misericordiâ sua usque ad nubes; est etiam in pîs hominibus participatâ quædam misericordiâ; sed ipsa misericordiâ apud Deum tantummodo reperitur, inque solo ejus simi requiescit; misericordiâ enim miserias tollit: quis autem potest miserias tollere, nisi qui miser esse non potest? quis potest defectus omnes curare, nisi qui defectu omni caret, et omnipotens est. Deo soli propriè convenit, quod idem Propheta dicit: Tu, Domine, savis et mitis, et multè misericordiâ omnibus invocantibus te. Itaque rectissimè sancta mater Ecclesia in precibus Deum appellans dicit: *Omnipotens et misericors Deus.* Neque solum sperare debemus in Deum, quoniam apud eum misericordiâ est, sed etiam quoniam apud eundem copiosa redemptio est; nam misericordiâ Dei, quæ generi humano miseris decreverat, ad justitiâ quoque satisfacere, invenit ipsa prelium magnum, sanguinem videlicet unigeniti, qui redimeret copiosissimè omnes omnium captivos; potuit enim homo seipso vendere sub peccato, et à divînâ justitiâ subjeti dia-*

#### NOTES DU PSAUME CXXIX.

Ce psaume est une prière que le pécheur touché et pénitent adresse à Dieu. C'est pour cela que l'Eglise met ce psaume au nombre des pénitentiâux, et qu'elle le récite pour les âmes qui expient leurs fautes dans le purgatoire. Quelques-uns l'appliquent encore aux Juifs de la captivité. D'autres croient qu'il fut composé par David, quand il eût reconnu son double péché. Tous ces sentiments peuvent se concilier avec le texte et les versions. Si l'on pése exactement tous les mots qui le composent, on sentira que la récitation de ce psaume exige plus encore les affections du cœur que l'attention de l'esprit.

#### VERSETS 1, 2.

L'hébreu ne met, dans son premier verset, que ces mots : *Seigneur, j'ai crié vers vous des profondeurs.* Le reste est le second verset. On explique ces profondeurs ou des maux de la captivité, ou de l'exil de cette vie, ou de la misère du péché, ou du lieu d'expiation, dans lequel les âmes des justes achevèrent de se purifier. Le Prophète attribue ici à Dieu, comme il est si ordinaire aux livres saints, des sens et de l'attention, qu'on n'est et être immense et infini soi toujours près de nous, qu'il connaisse toutes nos affections, et que rien ne puisse échapper à sa pénétration. Les divines Ecritures sont faites pour les hommes; elles ont dû employer le langage le plus approprié à nos façons de penser et à nos besoins.

On pourrait traduire: *Je cris vers vous, Seigneur; car il s'agit ici d'une prière actuelle et présente.* Cependant, comme le cri de la voix suppose le cri du cœur, il est vrai de dire, quand on prie de la bouche, qu'on a déjà prié, parce que le cœur s'est déjà tourné vers Dieu. D'ailleurs, le Prophète peut rappeler dans sa prière actuelle celles qu'il avait adressées au Seigneur, pour être délivré des maux qu'il éprouvait encore.

Quæ sequuntur, jam ad verbum translata sunt. Rationem, liberatio, defensio, presidium, salvatio apud eum, vel cum eo.

VERS. 9. — *ET IPSE REDIMET, liberabit, eruet, purgabit ab omni vitio, impuritate, et scelere. Ad pretium et meritum sanguinis Domini, nostri respectum docent, quantumvis Rabini censent redimere, usu sua lingue simpliciter sumi pro liberare, salvare, eruere.*

*In Christo enim habemus redemptionem per sanguinem ipsius, Eph. 1, 7. ISRAËL, populum fidelem. Alios non redimet, nisi Israelem et baptizatum, Armobius. Ellicaciter scilicet; nam sufficienter cunctos redimet, ac pro omnibus cumulatè satisfecit 1 Joan. 2, v. 2.*

holo tanquam tortori, qui homo consenserat ad peccatum. Sed non potuit ullo modo se ipse redimere, neque de potestate diaboli eripere. Ergo quod homo non potuit misericordiâ divina fecit, ut per sanguinem unigeniti fieret. Sed hæc redemptio apud Deum erat, cum Psalmus iste scriberetur, id est, in consilio et decreto Dei; nunc autem misericordiâ Domini plena est terra, quando quotidie pretium illud in redemptionem captivorum expenditur, unde ab apostolo dicitur: *Empti estis pretio magno, glorificate, et portate Deum in corpore vestro, 1 Cor. 6, et claris à B. Petro 1 Epist. 1: Non corruptibilibus auro; vel orogato redempti estis, sed pretioso sanguine quasi Agni immaculati et incontaminati Christi.* Dicitur autem hæc redemptio copiosa, tum quia propriatio est pro peccatis nostris, et non tantum nostris, sed etiam totius mundi, 1 Joan. 2; tum quia non solum hæc pretio redimuntur à captivitate, sed etiam evincuntur ad participandam hereditatis et regni, ut simus hæredes Dei, coheredes autem Christi, Rom. 8. (Dellarnius.)

#### NOTES DU PSAUME CXXIX.

#### RÉFLEXIONS.

Quand nous commençons à prier, nous devons nous persuader que Dieu est près de nous, et qu'il n'est point nécessaire que nos affections ni nos paroles franchissent aucun espace pour parvenir jusqu'à lui. Cette vérité est bien simple, bien connue, et cependant elle nous échappe dans la pratique. Si nous nous considérons durant la prière comme absorbés dans l'imminence de Dieu, comme pénétrés de Dieu, priérisons nous avec si peu de foi, si peu d'attention, si peu de respect et si peu de ferveur?

Nous adressons nos prières à Dieu, des profondeurs ou du fond de l'abîme, c'est-à-dire, de cette terre d'exil, de cette vallée de larmes, de ce lieu ténébreux, où la lumière divine éclaire si peu d'esprits, parce que la plupart des hommes sont livrés à l'empire des sens. Nous pouvons dire tous, comme le Prophète englué dans le sein de la baleine: *L'abîme m'a investi, et un gouffre s'est formé autour de moi, les remparts de la terre me retiennent captif.* Cependant, ajoutait-il, je me suis souvenu du Seigneur, afin que ma prière parvienne jusqu'à son sanctuaire. Elle y parvint, parce qu'elle était animée de foi, et parce que le Seigneur était dans le cœur de ce Prophète; c'est la réflexion de S. Augustin.

Un autre abîme, plus profond encore que la terre et que l'enfer même, est celui du péché. L'homme, sujet à la mort, quitte par la nécessité de son état cette terre d'exil: il n'a pas besoin d'une protection particulière de la Providence, pour sortir de sa captivité; mais le péché est un gouffre d'où la grâce seule peut le tirer; abandonné à ses propres forces, il y demeurerait plongé durant l'éternité. C'est donc de ces profondeurs si affreuses que le pécheur doit crier vers le Seigneur, qu'il doit solliciter sa miséricorde. Si nous connaissons toute notre misère, nous répéterions

sans cesse ces versets à la vue de tant d'abîmes qui nous environnent: abîme d'ignorance, abîme de concupiscescence, abîme de faiblesse, abîme de tiédeur ou d'iniquité, abîme de sensibilité pour les faux biens du monde. Ah! Seigneur, que votre Prophète a bien saisi nos besoins, en disant qu'il a crié vers vous des profondeurs! Il en connaissait une multitude, toutes plus ténébreuses que le centre de la terre et plus orangeuses que les gouffres de la mer. Daignez donc prêter une oreille attentive à nos clamateurs. Si nous ne criions pas vers vous, disait S. Augustin, nous demeurerions toujours englués dans ce fond d'iniquité, et nos clamours même ne nous en retireraient jamais, si vous ne nous délivriez par votre infinie miséricorde.

#### VERSÉT 3.

L'hébreu se sert ici d'un terme fort énergique: *Si vous gardez, Seigneur, les iniquités, c'est-à-dire, si vous les conservez dans votre mémoire, si vous les engagez dans le livre d'argent de vos iniquités, et si vous croiez que c'est une faute de traduire ainsi, il parle des iniquités en général, et son discours est pour tout le monde. Qui pourra subsister? c'est-à-dire, qui pourra résister au feu de votre colère, qui pourra échapper aux fléaux de votre justice? L'hébreu use encore ici d'un terme fort propre: *Qui se tiendra debout?* C'est une expression familière aux écrivains sacrés. Ils disent de ceux qui sont trouvés coupables, qu'ils ne se tiennent point en jugement; qu'ils tombent en présence de leur juge. Je les briserai, dit le Seigneur par la bouche de notre Prophète, ils ne pourront se soutenir, ils tomberont à mes pieds.*

#### RÉFLEXIONS.

Si nous connaissons le nombre et la grandeur de nos péchés, si nous la comparions avec la majesté divine et avec les droits de sa justice, nous pourrions sentir la vérité de ce que dit le Prophète: *Seigneur, si vous tenez un compte exact des iniquités, qui pourra subsister en votre présence?* Depuis que J.-C. a paru au monde, nous avons, il est vrai, plus d'espérance de fléchir notre juge; mais la grandeur de cette redemptio nous inspire aussi plus de terreur. Quel est le chrétien qui, au pied de la croix, ne doive pas s'écrier: Ah! Seigneur, voilà le plus grand effort de votre miséricorde, si j'en abuse, quel sera mon sort? Toutes les plaies de cette grande victime ne demanderont-elles pas justice contre moi? Eh! tous les péchés de ma vie ne sont-ils pas autant d'attentats contre votre Fils unique immolé pour moi? Notre Apôtre disait: *Celui qui viole la loi de Moïse, est mis à mort sans miséricorde; sur le témoignage de deux ou trois personnes; combien pensez-vous que mérite de plus rigoureux supplices, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura traité comme une chose immonde le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de sa grâce?*

#### VERSETS 4, 5, 6, 7.

Il a fallu réunir ces quatre versets, pour en faire une composition exacte avec l'hébreu. Ce texte présente aussi quatre versets, mais avec des divisions tout autres que celles de nos versions, et c'est ce qui paraît mettre ses différences dans le sens; mais ces différences ne sont qu'apparentes. D'ailleurs ces divisions sont l'ouvrage des docteurs Juifs, et n'avaient pas lieu du temps des LXX.

L'hébreu dit donc, selon l'interprétation de ceux qui le suivent: *Mais il y a pardon en vous, afin que vous soyez craint. J'ai attendu le Seigneur; mon âme a attendu, et j'ai espéré dans sa parole. Mon âme (a attendu) le Seigneur, plus que les sentinelles (n'attendent) le matin. (ou) plus que les sentinelles (n'attendent) le matin. Qu'Israël espère dans le Seigneur, parce que dans le Seigneur est la miséricorde et une abondante redemptio.*

On voit 1° que ces versets sont autrement entrela-

cés que dans nos versions; 2° que si on les suppose divisés comme dans nos versions, le sens sera le même de part et d'autre, ou très-peu différent; 3° que pour donner un sens suivi à l'hébreu, il faut supplier plus de choses que dans nos versions.

Dans le premier de nos versets, ces mots, *à cause de votre loi, répondant à N° 1722, qu'on traduit aujourd'hui: afin que vous soyez craint ou révérent.* Les LXX du Vatican ont traduit: *à cause de votre nom; Aquila, à cause de votre crainte; Symmaque et Théodotion, à cause de votre loi; la paraphrase chaldéique, afin que vous soyez vu; saint Jérôme, quoique vous soyez terrible; et tous ces interprètes ont prétendu rendre l'hébreu; ce qui montre qu'ils ne l'ont pas lu comme on le lit aujourd'hui. Symmaque et Théodotion, que suit notre Vulgate, ont lu *in* au lieu de *in* N° 1721, et alors ils ont mis la loi au lieu de la crainte. Presque tous les anciens Pères adient cette leçon, qui fait un très-bon sens.*

Dans ce même verset et au second, je ne crois pas qu'on trouve une grande différence entre, *je vous attends, Seigneur, comme disent nos versions, et j'ai attendu le Seigneur, comme dit l'hébreu, ni entre, mon âme a espéré, qui est dans nos versions, et j'ai espéré, qui est dans l'hébreu.*

Au 3° verset, les versions disent: *Depuis la sentinelle du matin jusqu'à la nuit: et l'hébreu, qui est ici fort obscur, est traduit par les uns: Depuis les sentinelles du matin jusqu'aux sentinelles du matin, ou simplement: Plus que les sentinelles le matin, les sentinelles le matin: ce qui ne fait guère de sens. C'est pourquoi on arrange ainsi la phrase: Plus que les sentinelles du matin n'attendent les sentinelles de l'autre matin, ou l'on voit que le verbe attendre est suppléé. Le P. Houhigier traduit: *A vigilâ matutinâ usque ad vigilâ nocturnâ.* Or, si l'on conçoit que des sentinelles placées le matin attendent jusqu'à l'autre matin pour être relevées, on trouvera le sens de nos versions; car ces sentinelles sont depuis la veille du matin jusqu'à la fin de la nuit suivante, et le Prophète dira: Qu'Israël soit constant, qu'il espère dans le Seigneur, comme des sentinelles espèrent qu'on les relèvera, quand la nuit sera passée. Il est assez indifférent, au reste, que ce soit Israël, ou l'âme du Prophète, ou de celui qu'il fait parler, qui ait cette espérance dans le Seigneur. J'entends cette espérance comparée à l'attente des sentinelles. Les versions l'attribuent à Israël, et le texte à l'âme de celui qui parle; mais comme ce texte ajoute ensuite qu'Israël espère dans le Seigneur, cela concilie l'hébreu avec les versions.*

Il est aisé de voir que ces versets contiennent tous les motifs de la plus vive confiance: le Seigneur est plein de miséricorde; il a promis de pardonner, il ne hait point l'espérance de ceux qui l'attendent constamment, il se charge même de racheter ceux qui espèrent en lui.

#### RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus expressif que cet oracle du Prophète: *Le pardon est dans le Seigneur; car il faut s'en tenir exactement à la lettre pour sentir la beauté de cette pensée.* Dans Dieu sont toutes les perfections comme dans leur source, et c'est pour cela qu'elles sont infinies. Le droit et la volonté de pardonner sont aussi des perfections divines; il n'appartient qu'à l'Être suprême de faire grâce aux pécheurs, quelque énormes que soient leurs crimes. Son pouvoir n'est limité par aucune loi, et sa gloire n'est altérée par aucun bienfaisance exercée à l'égard des sujets les plus indignes. Il a de même dans le degré le plus éminent la volonté de pardonner. Cette volonté dérive de sa bonté, qui est infinie, et ce sera toujours la faute des hommes quand ils ne profiteront pas du pardon qu'ils leur est offert en tout temps, et dans quelque lieu que leur soit le trouvant. N'est-il pas bien abîmé d'iniquités qu'ils se trouvent. N'est-il pas bien étonnant que le pardon soit toujours dans le Seigneur,



et qu'il nous soit accordé si rarement? Est-ce que nous ignorons nos misères? Est-ce que nous ne glissons la grâce du salut? comme l'Apôtre le craignait en écrivant aux Hébreux.

Attendre le Seigneur, c'est se sentir toujours prêt à le recevoir; c'est ne perdre jamais l'espérance de rentrer en grâce avec lui; c'est acquiescer à tous les desseins que sa Providence a sur nous; c'est embrasser tous les moyens de salut qu'il nous présente; c'est vivre dans un détachement continué et absolu de tout ce qui ne tend point à lui seul; c'est veiller sur tous les mouvements de notre cœur, afin qu'il ne s'y glisse aucune affection, aucun désir qui puisse lui déplaire, c'est surtout se réduire à cette précieuse unité qui fait qu'on rapporte tout maître, avec quelle constance ils doivent les ennemis, les délaissés, les langoureux insupportables du désir qu'ils ont de faire leur cœur; ils n'ont souvent aucune raison de croire qu'ils lui soient agréables; plus souvent encore ils n'ont rien à obtenir qui mérite tant d'assidue; ils persistent néanmoins dans l'habitude qu'ils ont prise de sacrifier leur temps et leurs inclinations à des usages établis pour l'ambition, et soutenus par l'exemple de leurs pères. O hommes de peu de foi! nous avons la parole et les promesses de Dieu; nous savons ce qu'il nous offre, ce qu'il veut nous donner, et nous ne faisons aucunes démarches pour l'obtenir.

Il faut attendre le Seigneur depuis le matin jusqu'à la nuit; c'est-à-dire, durant le cours de la vie jusqu'à un moment de la mort. Jésus-Christ ne nous avertit-il pas d'être comme des serviteurs qui attendent leur maître, et qui ne savent à quelle heure il doit arriver? Ne condamne-t-il pas les vierges qui ne pourvoient pas à l'entretien de leurs lampes, et qui, par cette raison, furent méconnues de l'époux? Tout l'évangile n'est-il pas rempli de cette vérité terrible, que le moment et l'heure nous sont inconnus, et qu'ainsi nous devons toujours être sur nos gardes? Le Prophète dit qu'Israël doit espérer constamment dans le Seigneur. Mais comment espérer en celui auquel on ne pense point, ou qu'on outrage sans remords? Il faut espérer, comme la sentinelle en faction espère d'être relevé par une autre; si elle ne s'a quitte pas de sa fonction avec vigilance, elle n'a que des reproches ou des châtimens à attendre.

Mais quel est le motif de l'espérance d'Israël qui désigne ici tout fidèle, toute âme qui attend Dieu? C'est que le Seigneur est rempli de miséricorde, et qu'il veut racheter les pécheurs; c'est que cette rédemption doit être riche et abondante. Celui qui considère les crimes qui couvrent la face du monde, et qui sait néanmoins que tous les auteurs de ses crimes ont été rachetés, conçoit aisément que la rédemption a dû être très-abondante; mais la religion lui apprend de plus qu'elle est infinie et suffisante pour des milliers de mondes, et pour des crimes multipliés comme à l'infini. Je dis comme à l'infini, parce que ces crimes, quelque multipliés qu'ils soient, seront toujours finis. Il n'y a qu'un infini réel, qui est Dieu, et les mérites de l'homme. Dieu l'infini en nombre n'existe que dans la pensée, et je ne sais ce qu'il est; au lieu que Dieu et la rédem-

1. Canticum graduum. CXXX.

Hebr. CXXXI.

Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.

2. Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.

3. Si non humiliter sentiebam: sed exaltavi animam meam.

4. Sicut ablatatus est super matrem sub: ita retributio in animâ mea.

5. Speret Israël in Domino, ex hoc nunc et usque in seculum.

COMMENTARIUM.

VERS. (1). — DOMINE, NON EST EXALTATUM (2). Non superbiit cor meum. De superbia animi et interiore.

VERS. 2. — NEQUE AMBULAVI IN MAGNIS (3). De super-

(1) Ajunt interpretum plurimi scriptum esse à Davide carmen, ut malis de se apud Saullem suspiciones dilueret; superbis enim tumulusque animis regnum affectare dicebatur. Suam igitur hic apologiam, scribit. Deum testatus sese ab omni superbia aut ambitionis suspitione abesse. Ex proposita jam opinione, que gradules Psalmos Babylonis captivis, sive Judæis jam captivitate solutis adscribit, hoc Psalmo contineri credimus exomologem, quâ Judæorum Babylone captivorum procerum coram Deo animos deieciunt, cum scelera sua contemplantur; ac futurum sperant ut permotus sua ipsorum penitentia animique dejectione Deus, demum miseritos, ipsos in libertatem vindicet. Isdem veritas claudunt ac superior: Speret Israël in Domino, ex hoc nunc et usque in seculum. Hæc certè carminis conclusio Davidi non convenit, ambitionis se superbia à Saule et Saulis familiaribus accusatus. Esther, Mardocheo, aut Nehemia tribui potest. Quanta fuerit Nehemia modesta, et in administratione sapientia, nemo ignorat. (Calmet.)

(2) Judæorum omnium Babylone captivorum conditio ita infelix fuisse censenda non est, ut quilibet libertatis genere prostris carerent, ut nullis fortunæ bonis logistic exercitio fruerentur. Susanna historia satis docet fuisse judices Babylone ex ipsis Judæis creatos, qui sententiam ex ipsorum legibus ferrent. Gæterum eadem erant Judæorum conditio, ac reliquarum gentium que Babylonis jugum subierant: nimirum tributo obnoxii, eam agrî partem colere debebant, que fuerat inopes. Annona tributa singulis quilibet regi mancipii loco habetur. At præter communem hanc universalemque servitutem, altera severior nonnullis Judæorum erat, qui vel belli lege, vel injuriâ et vi, vel inopia causâ, mancipiorum jure privati Babyloniis serviebant, libertatem vendere coacti, ut magnis malum viderent.

Miserium hoc servorum genus, aut è qui inter obscurissimum ac laboriosissimum vite sordes versabantur, loquentes hoc Psalmo non videtur; neque enim ullum ambitionis aut superbie argumentum infelicissimus hujusmodi hominibus est, ut majori pompâ luxurque incedat, quam ipsorum conditio postulet. Multo etiam minor causa illis est hæc eadem apud Deum prædicant, quasi premium modestie sperent, ut agant qui hic loquuntur. Spectandi igitur hoc loco sunt Judæorum proceres, qui per eam statum in gente sub cæteris Babylone prestabant, veluti Jehochais, qui olim regno Jude potius, iterum ab Evilmerodacho, licet captivus, honoribus auctus est; Salathiel, Davidicæ familia princeps; vel ii qui ingentes opes comparaverant, eum Joakim Susanna vir, vel Esther Assurim, nomen à Mardochæo à rege prius; vel ii qui magistratu aliquo fungebantur, ut Daniel sociique; sive denique ii qui munus aliquod apud regem gerebant, puta Nehemiam. His optime convenit, ut Deo dicant: Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei. Neque ambulavi in magnis, superbi inaccessi, neque in mirabilibus super me, aut majora ambivi, quam mea conditio postulat. Profundam scilicet modestiam sectatus sum, humilique penitentia statum, ut iram tuam deceterem, tuamque misericordiam in me fratresque meos provocarem. (Calmet.)

(3) Variis quidem modis contingit in magnis ambulare. Verum David videtur ad litteram loqui de majestate regni et munere prophetiæ, quorum nihil sibi losi temerè arrogavit. Ex Hebræo autem constat,

5. Qu'Israël espère dans le Seigneur, que son espérance soit pour le temps présent et à jamais.

COMMENTARIUM.

biâ vite, operum et exteriore. SUPER ME, præ me, supra meum captum et vires, plusquam ego possim capere, comprehendere, edicere. Nam ambulare in magnis, est gerere, tentare, conari res que vires et statum excedant. In mirabilibus autem, scrutari arcanâ consilia Dei, vim ingenii superantia.

VERS. 5. — SI NON HUMILITER SENTIEBAM. Discedunt à vocibus, ut sensum efficiant planiorem. Ad verbum: Si non possi me, ut silere facerem animam meam, id est, si non animum meum ad silentium et modestiam composui, nisi animi submissionem semper colui, nisi animo demisso me gessi, ut infansulus. Nisi velis pro vedomanti legisse veromanti, quemadmodum ¶ et ¶ præ similitudine confunduntur. SED EXALTAVI ANIMAM MEAM. Per parenthesis, ut locutio cadat in sequenti versûs finem, ibique absolvatur. Alii per se et divisim intelligunt per celipsum, ut fit in jurandi formulis scriptis, in quibus subauditur: Per eam, incidam in graves penas, Deum sentiam ultorem, quivis simile. Si non humiliter sentiebam, sed superbi, misere et infelicititer inteream, q. d.: Profecto humiliter sentiebam, nullo modo animam meam extuli.

VERS. 4. — SICUT ABLATATUS EST SUPER MATRE SUA. Refertur ad primam partem præcedentis versûs, per hyperbaton. Si non humiliter sentiebam, sicut ablatatus apud matrem suam, sicut infans, qui vixdum mammis depulsum est, super matris gremio. Talis enim solet esse humilis et reverendus totus in maternâ charitate conquiescere, et omnia ab eâ expectare, quod nondum corpus curare, neque sine alterius adminiculo pedibus insistere valet. SUPER. Sicut infans gremio matris superpositus, quia eâ fulcitur et nititur qui in ejus hæret simm. Aliis, super, apud, erga. Hoc autem simili utitur, ut pili discenti matre suâ Ecclesiâ, et de mysteriis secundum eam modestè sapere. Quemadmodum infans non amplius ubera matris sugens, eam propterea non despiciat, aut ab eâ reliqua sperare desinat, sed totus à matre pendens, nihilque discernens, quod illa offert, promptè excipit.

ITA RETRIBUITO IN ANIMA MEA, sit, ita animam meam ulciscatur Deus; ita me muletet. Reddito emnitionis hypothecis. Nisi talis fuerim, ita animæ meæ Deus, ut gravissimas arrogantia penas luam, faciat. Est hyperbaton. Si non demissè sensi, sicut infansulus à matre pendens, sed elato fui animo, verè mihi elationis mercedem Deus rependat: Chryostomus. Me Deus puniat, nisi humiliter et demissè de me senserim, tanquam nuper ablatatus, sive à lacte summotus puer, omnia à matre sub expectans, quod ex se nihil possit. Quia autem hujusmodi formulæ promittendum, committendum, asseverandi et jurandi solent esse in hæc lingua eclipsiâ, ob mæles, affectu orationis integritatem supprime, Masoretæ legerunt isdem quidem litteris sed diversis punctis caggamul, non caggemul, halai magnis et mirabilibus, esse neutri generis, non masculini, ut intelligit Euthymius. (Jansenius.)



non hals, ut præcesserat. Sicut, inquam, ablatatus, super me anima mea. Quod ænigma Rabbinum postea eclipsis diluit: Sicut ablatatus, inquam, (sic) super me anima mea (est); vel, (si non est) sicut ablatatus, in me anima mea: ut sit repetitio, et veluti præcedentium expositio. Deinde, ut absolvat sententia, subadiungit, frustrer spe mea penitus, malè peream, quod simile. Atqui interdum etiam sunt perfecta et completa, maxime dum loquitur homo, non Deus, vel propheta Dei nomine, quod homines majorem se habeant, per quem possint jurare, et cuius nomen inter asseverandum possint interponere, non item Deus, ut in lib. 2 Regum 3, 35. *Hæc mihi faci-*

Dans l'hébreu et dans la Vulgate, le nom de David est dans le titre; il n'est pas chez les LXX. Je ne doute pas que ce psame soit de David, et qu'il n'y parle de sa propre personne. On l'accusait d'orgueil dans la cour de Saül, et même dans sa propre famille; car Eliab, son frère aîné, voyant qu'il se présentait pour combattre Goliath, lui dit: *Pourquoi es-tu venu ici? Pourquoi as-tu laissé ton troupeau? Je connais ton orgueil et la méchanceté de ton cœur.* Il est donc fort naturel qu'il ait composé ce psame pour se discipliner. Il y parle de ses sentiments d'humilité avec candeur, et comme l'apôtre S. Paul long-temps après fit aussi le détail de ses travaux et de ses bonnes œuvres. Il y a des circonstances où les saints doivent se rendre à eux-mêmes un témoignage avantageux; et enfin, puisque les écrits ou le Prophète et l'apôtre parlent ainsi en leur faveur, sont des ouvrages inspirés, personne ne peut y trouver à redire. Quelques interprètes appliquent encore ce psame aux captifs de Babylone; mais comme il ne convient presque jamais au peuple d'exalter son humilité et sa modestie, puisque son état l'éloigne de tout ce qui inspire la vanité, il a fallu imaginer que c'étaient les plus distingués d'entre les Juifs de cette captivité qui parlaient dans ce psame. Ceci est un système qui paraît n'avoir d'autre fondement que le désir de rapporter la plupart des psames, et en particulier tous les psames graduels, à cet événement de la captivité.

Ce psame très-court contient néanmoins un grand fonds d'instruction sur l'humilité. Il nous enseigne, dit S. Augustin, à offrir le sacrifice qui plaît au Seigneur; car il est écrit que le Seigneur ne s'intéresse point aux holocaustes, mais qu'il accepte le cœur contrit et humilié.

#### VERSETS 1, 2.

Notre version partage ici en deux versets ce qui n'en fait qu'un dans l'hébreu. Le sens est tout le même, et la traduction est tout-à-fait littérale, soit dans le grec, soit dans le latin. Le Prophète marque tous les caractères de l'orgueil; enflure de cœur, fierté des regards, présomption dans les entreprises, témérité dans les espérances. David excécuta de grandes choses, mais par l'ordre de Dieu: il ne compta point sur lui-même, il conserva le sentiment de sa bassesse dans le rang le plus élevé; l'histoire de sa vie et ses psames en sont la preuve.

#### RÉFLEXIONS.

L'orgueil a toujours son principe dans le cœur, la fierté dit regard en est ordinairement l'annonce; mais quelquefois l'orgueilleux sait prendre une contenance modeste, et quelquefois le plus humble a le malheur de paraître fier, afin de s'humilier d'un défaut que la nature a mis en lui, et auquel le cœur n'a point de part. Les regards ne sont donc pas toujours les interprètes sûrs et infallibles de l'intérieur. Mais celui qui se porte pour n'entreprendre que de grandes choses, qui se flâte de succès extraordinaires, qui

croit n'exécuter que des chefs-d'œuvre, qui ne compta que sur lui-même pour réussir dans tous ses projets, cet homme est sûrement plein d'orgueil et de présomption. Que David, se présentant pour combattre Goliath, n'eût parlé que de ses exploits contre les lions et les ours, sans reconnaître la protection du Seigneur qui l'avait délivré de la fureur de ces animaux, c'eût été la discours d'un jeune homme qui s'admira lui-même, et qui ne voyait rien au-dessus de ses forces. Mais il commença par dire à Saül: *Le Seigneur qui m'a défendu contre les ours et les lions, m'assiéra aussi contre ce Philistin;* et quand il fut en présence de ce redoutable guerrier, il lui dit: *Tu viens à moi avec le glaive, la lance et le bouclier, mais moi je viens au nom du Dieu des armées, du Dieu des bataillons d'Israël que tu as insultés. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te trancherai la tête, et les cadavres des Philistins serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu en Israël.* Voilà le discours d'un homme persuadé de sa propre faiblesse, mais plein de confiance dans le bras du Très-Haut. C'était dans les mêmes sentiments que S. Paul disait qu'il était capable de tout en celui qui le fortifiait. Cet apôtre reconnaissait qu'il avait besoin d'un contre-poids des humiliations pour ne pas s'enfler d'orgueil à cause des sublimes mystères que Dieu lui avait révélés. Qu'il y a de grandeur dans l'humilité des saints, et qu'il y a de petitesse dans la présomption des orgueilleux! Ceux-ci s'oublient perpétuellement, et ceux-là ont toujours les yeux ouverts sur leur néant; mais la confiance qu'ils ont en Dieu, leur rend tout possible.

VERS. 5. — SECRET ISRAEL IN DOMINO. Populum, ut exemplo suo omnem salutis suæ spem in Deo ponat, hortatur. SECRET. Spera propriè Hebraicè, inhiel.

#### NOTES DU PSAUME CXXX.

croit n'exécuter que des chefs-d'œuvre, qui ne compta que sur lui-même pour réussir dans tous ses projets, cet homme est sûrement plein d'orgueil et de présomption. Que David, se présentant pour combattre Goliath, n'eût parlé que de ses exploits contre les lions et les ours, sans reconnaître la protection du Seigneur qui l'avait délivré de la fureur de ces animaux, c'eût été la discours d'un jeune homme qui s'admira lui-même, et qui ne voyait rien au-dessus de ses forces. Mais il commença par dire à Saül: *Le Seigneur qui m'a défendu contre les ours et les lions, m'assiéra aussi contre ce Philistin;* et quand il fut en présence de ce redoutable guerrier, il lui dit: *Tu viens à moi avec le glaive, la lance et le bouclier, mais moi je viens au nom du Dieu des armées, du Dieu des bataillons d'Israël que tu as insultés. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te trancherai la tête, et les cadavres des Philistins serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu en Israël.* Voilà le discours d'un homme persuadé de sa propre faiblesse, mais plein de confiance dans le bras du Très-Haut. C'était dans les mêmes sentiments que S. Paul disait qu'il était capable de tout en celui qui le fortifiait. Cet apôtre reconnaissait qu'il avait besoin d'un contre-poids des humiliations pour ne pas s'enfler d'orgueil à cause des sublimes mystères que Dieu lui avait révélés. Qu'il y a de grandeur dans l'humilité des saints, et qu'il y a de petitesse dans la présomption des orgueilleux! Ceux-ci s'oublient perpétuellement, et ceux-là ont toujours les yeux ouverts sur leur néant; mais la confiance qu'ils ont en Dieu, leur rend tout possible.

On a écrit que peu d'hommes parlent de l'humilité humblement. Cette proposition est vraie, parce qu'en parlant de l'humilité on veut d'ordinaire se faire honneur après des hommes. David en parle à Dieu: *Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, etc.* Dieu sonde les profondeurs de l'âme. Si ce prophète n'avait pas eu des vues droites et des sentiments sincères en parlant de son humilité, il n'aurait pas osé prendre le Seigneur à témoin de ce qui se passait en lui-même. Si nous parlons de l'humilité, si nous exaltons sa beauté et son excellence, que ce soit en la présence de Dieu: rendons-lui des actions de grâces de nous avoir fait connaître une vertu si essentielle. Reconnaissons que de nous-mêmes nous ne sommes capables que de nous égarer dans les voies de l'orgueil.

#### VERSETS 3, 4.

Le sens de ces versets n'est point difficile dans nos versions: le Prophète fait une sorte d'imprécation contre lui-même: il se condamne à être privé des douceurs de la contemplation des choses divines, ou bien des faveurs de la liberté du Très-Haut, s'il s'est laissé entraîner à l'orgueil; et il emploie la comparaison d'un enfant qui est sevré avant le temps: il sent cette privation, il en gémit entre les bras de sa mère; les aliments nouveaux qu'on lui donne ne l'ai-

tiennent pas comme le lait dont il s'était nourri jusqu'alors.

Mais on traduit ainsi l'hébreu: *Si je n'ai pas composé non plus, si je ne l'ai pas mis dans l'état d'un enfant nouvellement sevré et tout-à-fait dépendant de sa mère, que mon âme soit pareillement sevrée et réduite à elle-même.* Je dis qu'on traduit ainsi ce texte, mais non généralement et d'un commun aveu; car Symmaque, par exemple, qui a fait aussi sa version sur l'hébreu, dit: *Si je n'ai pas abaissé et comparé mon âme à un petit enfant nouvellement sevré et placé dans le sein de sa mère, que pareil sort soit adonné à mon âme.* La traduction anglaise, aussi faite sur l'hébreu, porte: *Certainement je me suis comparé et j'ai calmé mon âme comme un enfant sevré par sa mère; qui, mon âme est comme un enfant sevré.* La traduction allemande pareillement sur l'hébreu: *Si je n'ai pas reposé mon âme, et si je ne l'ai pas tranquillisée, que mon âme soit sevrée d'elle-même, comme un enfant est sevré de sa mère, c'est-à-dire qu'elle soit encore alarmée et inquiète comme l'est un enfant que sa mère vient de sevrer.* De toutes ces traductions il n'y en a point qui s'éloigne plus de nos versions que l'anglaise, parce qu'elle ne conserve point l'espèce d'imprécation que le Prophète fait contre lui-même.

Les deux principales différences qu'on remarque entre l'hébreu et nos versions, consistent, 1<sup>o</sup> dans ce mot יָחַדְתִּי, qu'on traduit, *siere fait*, tandis que les LXX mettent *ἕσπον*, *collant*. Or, il est très-vraisemblable que ces interprètes ont lu יָחַדְתִּי, qui signifie *exaltant*; toute la disparité est dans le *resh* au lieu du *daleth*, deux lettres fort semblables. La seconde différence, qui n'est pourtant que dans la manière de traduire, et non dans la lettre même, vient du mot כָּבַל, répété deux fois. Les hébraïstes veulent qu'il signifie, dans les deux endroits, *sicut ablatatus*; les LXX l'ont pris au second endroit pour *retributio*, et il a en effet cette signification aussi bien que celle de *ablatatus*. Symmaque, qui savait l'hébreu, la lui donne, et elle fait ici un très-bon sens; elle est même référencée dans l'hébreu, comme on peut le reconnaître par la version que nous en donnons ci-dessus et qui est littérale. Quand au mot du texte יָחַדְתִּי, on le traduit par *positi*, *compositi*, *acquati*, et c'est au fond la même chose que, *humiliter sensi*, car l'humilité abat et égale les pensées, elle les met au niveau de l'homme, qui n'est par lui-même que bassesse. Tout ce que je conclus de cette discussion, c'est que nos versions donnent du jour au texte, et qu'elles sont plus claires que celles des hébraïstes modernes.

#### RÉFLEXIONS.

Le Prophète reconnaît que s'il s'est abandonné à l'orgueil, s'il n'a pas contenu son âme dans les sentiments d'humilité qui lui conviennent, il mérite d'être privé de la douceur des communications que les âmes humbles ont avec Dieu. Il se sert d'une image fort sensible: l'enfant qu'on vient de sevrer avant le terme ordinaire, est inquiet, triste, impatient.

#### 1. Canticum graduum. CXXXI.

#### Heb. CXXXII.

Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.

2. Sicut juravit Dominus, votum vovit Deo Jacob.
3. Si intrerò in tabernaculum domus mee; si ascendero in lectum strati mei.
4. Si dederò somnum oculis meis, et palpebris meis dormitationem,
5. Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob.

tient: il semble chercher de la consolation dans le sein de sa mère, et elle la lui refuse; s'il avait plus de connaissance, il comprendrait que c'est son avantage qu'on cherche en le préparant à une nourriture plus solide. Mais la privation à laquelle se condamne le Prophète, ne ressemble que jusqu'à un certain point à l'état de cet enfant qu'on vient de sevrer. Dieu prive les âmes orgueilleuses du lait de sa grâce, de la douceur de son amour, et il ne remplace point ses faveurs par d'autres. Tandis que l'homme s'éleve, qu'il s'abandonne à l'esime de lui-même, qu'il se perd dans la vapeur de ses idées, Dieu ne se communique point à lui; il ne répand point en lui l'unction de sa divine parole; les touches secrètes qu'il lui donne encore, ne font plus d'impression sur lui, ou ce sont des traits passagers qui ne laissent aucune trace. Il fallait que ce Prophète fût bien sûr des sentiments d'humilité dont son âme était pénétrée pour prononcer une sentence si rigoureuse contre lui-même, dans la supposition qu'il se fit en lui d'orgueil. Il n'y a peut-être point d'instruction plus touchante sur l'humilité: elle nous apprend que cette vertu est le canal par où coulent les grâces divines; que c'est ce qui nous élève à la contemplant, et qui nous place dans le sein de Dieu, ce qui nous remplit de la douceur attachée à son service.

#### VERSET 5.

Le Prophète n'écrivait pas pour lui seul; il exposait à Dieu les sentiments de son humilité, mais il prétendait instruire par-là son peuple de ce qui fonde la véritable confiance de l'homme: ce n'est pas sa puissance, ses lumières, ses richesses, ses talents qui en font le fondement; ce n'est rien de tout ce qui appartient à l'homme, c'est uniquement la protection et la faveur de Dieu. Qu'il n'ait s'appliqué donc pas sur lui-même mais sur Dieu seul, et que cette espérance ait pour but les bienfaits de Dieu pour le temps, et la récompense céleste pour l'éternité.

#### RÉFLEXIONS.

On dit assez aux hommes de ne perdre pas courage; c'est une des premières leçons qu'un père répète à ses enfants, et il croit leur assurer par-là une ressource pour tous les temps de la vie; mais il est rare qu'on donne pour base au courage la confiance en Dieu. Il semble que Dieu ne soit rien dans le gouvernement général de l'univers, et dans la conduite particulière de ceux qui l'habitent. Il n'y a que les saints qui comptent uniquement sur Dieu, aussi n'y a-t-il que les saints qui soient animés d'un véritable courage. Tous les autres hommes sont des lâches ou des téméraires.

Israël doit espérer dans le Seigneur, maintenant et à jamais, c'est-à-dire dans chaque moment de la vie, et jusqu'au moment de la mort. Au delà de ce terme, l'espérance n'a plus lieu, parce que c'est alors qu'on commence à mourir de ce qu'on a espéré: on n'espère plus ce qu'on possède, de même qu'on ne croit plus ce qu'on voit. Il ne reste que l'amour, qui, selon l'apôtre, ne s'éteint jamais.

#### PSAUME CXXXI.

1. Seigneur, souvenez-vous de David et de toutes les actions où il a signalé sa douceur.

2. Comment il en a fait serment au Seigneur, comment il s'est engagé par vœu au Dieu de Jacob.

3. Je n'entrerai point dans l'intérieur de ma maison; je ne monterai point sur le lit destiné à mon repos.

4. Je ne livrerai point mes yeux au sommeil, ni mes paupières à l'assoupissement.

5. Ni ma tête au repos, jusqu'à ce que je trouve une demeure au Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob.